

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

L'heure des bilans

L'année 1993 s'achève, c'est l'heure des bilans. Ce mot peut être compris dans deux sens, celui de la finance et celui des faits marquants.

Sur le plan financier, cette année aura été au-delà des prospectives ou des perspectives envisagées à fin 1992. En effet, les finances fédérales, cantonales et communales sont au plus mal. Les analystes ne voient pas encore de signes annonciateurs d'un renversement de tendance, mais se contentent prudemment d'évoquer le creux de la vague. Il est vrai que l'inflation est jugulée et que les taux d'intérêts amorcent un recul bienvenu. Il est vrai aussi que jusqu'à ce que l'économie reparte, que le chômage fasse de même et que les effets d'un renouveau se fassent sentir, il va encore s'écouler quelques années, notamment pour ceux qui se trouvent en bout de chaîne. Au jeu de l'économie, la protection civile aura payé un lourd tribu. On peut même se demander si on lui donnera les moyens de mettre en œuvre la réforme, dont un des buts est précisément de rendre l'institution plus économique dans son fonctionnement.

Sur le plan des faits marquants, 1993 aura été l'année de la multiplication des catastrophes, non seulement dans le monde mais en Suisse également. Pour la première fois dans son histoire, jamais la protection civile n'aura autant été mise à contribution pour venir en aide aux victimes de régions touchées par des catastrophes «naturelles». Dans l'adversité, elle aura démontré son utilité et tout le parti que l'on peut encore en tirer dans l'avenir. Sans dire que la PCi a démontré une réelle efficacité, pour rester modeste dans l'appréciation, il est certain que les événements vécus ont amené un capital expérience important. Elle aura surtout montré, aux états-majors de défense, qu'on peut s'appuyer sur sa structure et qu'elle possède les hommes et des moyens qui peuvent être mis en œuvre rapidement.

C'est bon pour son image et encourageant pour tous ceux qui se dévouent depuis longtemps à la défense de sa cause.

René Mathey

h
m
h.

Venue pour se faire une idée de la PCi Suisse: Hélène Denis

Gérer les catastrophes

C'est le titre d'un livre d'Hélène Denis, paru aux presses de l'Université de Montréal. De passage en Suisse, avec le but avoué de faire connaissance avec la PCi à la mode helvétique, Hélène Denis a accordé un entretien au journal de la Protection civile.

RENÉ MATHEY

Hélène Denis est docteur en sociologie, professeur titulaire au Département de génie industriel de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Hélène Denis déborde littéralement de dynamisme. Son approche des problèmes va bien au-delà de celle d'une scientifique pure et dure, tant il émane de sa personnalité une curiosité sans borne pour l'être humain.

Il n'empêche que sa formation de scientifique la pousse naturellement à se remettre en question et à n'énoncer des arguments qu'avec une grande prudence. Pour ce qui concerne ses centres d'intérêts, elle se montre passionnée, ne renonçant jamais à convaincre ses interlocuteurs. Sa modestie, enrobée de charisme et de charme, agissent très vite sur son auditoire.

D'ailleurs, lorsqu'on lui demande comment on pourrait définir Hélène Denis, elle répond: «Toute ma vie, je me suis intéressée à la structuration des organisations, en commençant par les grandes bureaucraties. Inspirée d'ailleurs par les études de Michel Crozier sur l'administration française; cela a été pour moi comme Saint Paul sur le chemin de Damas, et j'ai décidé que c'était la voie que je voulais suivre.»

C'est donc cette volonté qui lui a fait toucher des problèmes de plus en plus complexes, et l'a amenée à s'intéresser au phénomène de l'organisation dans les catastrophes. «Au début», dit-elle, «je pensais naïvement que les pompiers, la protection civile, la police, bref, tout le monde savait exactement quoi faire, et comment se coordonner. A ma plus grande surprise, j'ai découvert que ce n'était pas le cas.»

Ce qui a véritablement déclenché sa vocation de chercheur en matière de catastrophe s'est produit en 1988. Un incendie s'est déclaré dans un entrepôt de BPC (substance mise dans les transformateurs pour les empêcher de brûler) à Saint-Basile-le-Grand, provoquant une fumée毒ique obligeant à l'évacuation de quelque 6000 personnes. C'est à ce moment qu'Hélène Denis a été chargée d'une étude

sur ce sujet, tant cet événement a marqué le Québec tout entier.

L'étude des problèmes en cas de catastrophe se divise en trois grandes catégories. La première a trait aux problèmes techniques; par exemple lorsqu'il y a une inondation on va chercher des sacs de sable, il faut lutter contre l'événement.

La seconde regroupe les problèmes socio-politiques, sociaux parce qu'ils touchent nécessairement l'information, les communications, la santé, et politiques parce que celle-ci intervient. Dans ces deux domaines, poursuit Hélène Denis, on savait quoi faire, les secours s'agencent relativement bien.

Mais quand survient la troisième catégorie que sont les problèmes scientifiques, c'est-à-dire là où la science n'a pas nécessairement de réponse, la problématique devient plus difficile à résoudre. Cela touche aussi bien les catastrophes technologiques que, aussi curieux que cela puisse paraître, naturelles. L'exemple type est représenté par de grands feux de forêts qui ont eu lieu dans l'Ouest canadien en 1989. La fumée était telle que nous avons vu survenir des problèmes de toxicité qui ne s'étaient jamais posés dans le passé. Ce qui signifie que tant qu'il n'y a pas de réponse au problème posé par la toxicité, il faut évacuer les gens, ce qui rend la mise en œuvre des secours beaucoup plus complexe.

L'incertitude à «apprivoiser»!

Pour Hélène Denis, l'incertitude à apprivoiser, qui est le sous-titre de son livre, décrit parfaitement le genre de travail qu'elle effectue.

«En fait, explique Hélène Denis, si tout le monde savait quoi faire, je n'aurais plus de travail. D'ailleurs, est-ce qu'on peut vraiment gérer une catastrophe (j'aurais d'ailleurs préféré le mot management)? En tout cas pas avec des termes de gestion traditionnels. Ce qui fait que la gestion de la catastrophe est aussi celle de la complexité, mais c'est surtout celle de l'incertitude. Si on parle de réelle catastrophe, on ne peut ni contrôler ni maîtriser, on peut tout au plus apprivoiser.»

Les domaines de recherches que priviliege Hélène Denis sont ceux qui ont trait aux catastrophes technologiques et naturelles. Par contre, elle ne traite pas ce qui touche à la guerre, au terrorisme, à la prise d'otages. Il y a bien sûr des frontières floues, explique-t-elle encore: si l'on prend

PHOTO: H. J. MÜNGER



Hélène Denis

le cas de l'explosion du World Trade Center à New York, l'origine est effectivement due au terrorisme, mais une fois que l'événement est là, cela se gère comme une catastrophe.

«La catastrophe est en fait un événement soudain, à faible probabilité mais aux conséquences (matérielles, financières, pertes de vies humaines, de stress, tension dans le tissu social) graves pour la collectivité. Cette définition exclut dans mon domaine de recherche, par exemple, le déversement de pétrole se produisant en mer s'il ne touche pas une collectivité.»

Un mot sur l'organisation de la PCi au Canada

Au Canada l'organisme de protection des civils s'appelle, comme en Suisse, protection civile. Par contre, au Québec et suite aux événements de St-Basile, cela s'appelle la Sécurité civile. Cette organisation fait partie du Ministère de la Sécurité publique. La responsabilité de l'organisation de la protection civile appartient à la municipalité (semblable aux communes en Suisse), explique Hélène Denis. Lorsque les besoins d'une municipalité sont dépassés, elle fait appel au provincial. Le niveau provincial peut engager des ressources pour leur venir en aide. Le fédéral peut également intervenir si tous les échelons inférieurs sont en difficulté, sur demande de la province. Par contre, les voies navigables, le nucléaire comme l'espace aérien sont du ressort du Fédéral, ainsi que toutes les propriétés fédérales.

Il n'y a pas de centralisation à proprement parler. Le Provincial a son modèle de fonctionnement, le Fédéral aussi. Dans le système fédéral de PCi, c'est le ministère concerné par le genre de catastrophe qui

la prend en charge et coordonne les secours fédéraux. Le coordinateur peut donc varier selon les catastrophes, alors qu'au Québec, par exemple, c'est toujours la Sécurité civile qui agit comme coordinateur des secours d'urgence provinciaux. Par contre, l'arbitrage qui a été conçu à l'origine en Suisse pour les besoins des cas de guerre n'existe pas au Canada. L'alarme n'est pas centralisée, c'est l'affaire des communes. Il peut y avoir des alertes nationales, par exemple lorsqu'il y a un risque de retombée de satellites. Pour le risque nucléaire, ce sont les centrales qui ont la responsabilité du déclenchement éventuel d'une alarme.

L'information à la population, si elle n'est pas encore bien développée, se fait de plus en plus. Le constat a été fait que l'information est nécessaire à la sécurité de la population.

La protection civile n'est pas une milice; elle est formée de professionnels qui fonctionnent au niveau fédéral et provincial. Dans les municipalités, en revanche, la protection civile est constituée de volontaires. Il faut aussi reconnaître, souligne Hélène Denis, que la protection civile est l'enfant pauvre de la nation canadienne, ne serait-ce que parce que le danger de guerre n'est pas perçu comme aussi probable au Canada qu'en Suisse.

En guise de conclusion

Pour Hélène Denis, les plus grands dangers pourraient venir de vente d'armes et d'utilisation d'armes qui se perdent. Dans ce sens, le nucléaire n'est pas en première ligne, ce serait plutôt des armes de types chimiques ou bactériologiques. Du fait de la situation économique difficile, les dangers technologiques s'accroissent. Il semble aussi que les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes. En terme de probabilité toujours, on ne peut pas non plus écarter les dangers de chutes de météorites ou des multiples objets qui gravitent au-dessus de nos têtes.

Hélène Denis est venue en Suisse pour se faire une idée personnelle de ce qu'est la PCi. L'idée lui en est venue à la suite de la diffusion d'une émission sur la PCi suisse, tournée par la TV canadienne. «D'une manière globale, il y a un fantastique travail de protection de la population qui a été réalisé en Suisse. La question des abris est tout de même un excellent moyen de protection. Ce système est unique, car il est basé sur la volonté de tout un peuple de s'autodéfendre, par conséquent il est difficilement exportable en tant que tel, mais il y a certes des éléments dont les autres pays, dont le Canada, peuvent s'inspirer.»

Qu'est-ce que l'OIPC?

L'OIPC organise un stage à Gollion

Depuis le 13 septembre et jusqu'au 1^{er} octobre 1993, s'est déroulé au Centre cantonal vaudois d'instruction de Gollion (CCI) un stage de formation pour des spécialistes étrangers de PCi. Les sept spécialistes concernés provenaient du Bénin, du Burkina Faso, de Mauritanie, de Russie et de Tunisie. Ce cours a pu être organisé grâce à des contacts pris sur la demande de Sadok Znaidi, secrétaire général de l'Organisation Internationale de PCi (OIPC), adressée au Gouvernement vaudois par l'intermédiaire du Service cantonal. A signaler encore que c'est la première fois qu'un tel cours est mis sur pied en Suisse par un Service cantonal.

Tout d'abord un bref rappel de ce qu'est l'Organisation Internationale de Protection Civile. Basée à Genève, l'OIPC est une organisation intergouvernementale créée en 1972 mais dont les origines remontent à 1931. Quarante-deux Etats sont membres et sept ont un statut d'observateur. La mission est de promouvoir la protection et la sécurité des personnes et des biens face aux catastrophes de tout genre.

Les principales activités de l'OIPC sont la coopération technique, la formation des personnes, la diffusion d'information relative à la PCi.

Selon son secrétaire général, Sadock Znaidi, ce n'est pas par hasard que la Suisse a été choisie par l'OIPC pour y installer son siège. En effet «l'excellence de la protection civile est quasiment un lieu commun; de plus la Suisse est le berceau du CICR et dépositaire des Conventions de Genève dont le protocole additionnel donne pour la première fois en 1977 une définition et une base juridique à la protection civile».

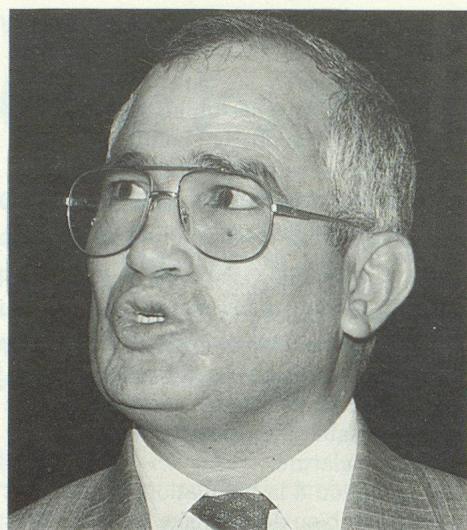
De vrais spécialistes

Lorsque le 13 septembre au soir, le Conseiller d'Etat Pierre Duvoisin saluait ses hôtes étrangers, il ne se doutait pas — pas plus d'ailleurs que les instructeurs qui avaient concocté le programme de formation — que ceux-ci étaient de véritables spécialistes de la question. A tel point d'ailleurs que le programme a dû être modifié pour tenir compte des qualifications et des centres d'intérêts exprimés par les participants.

En effet, la délégation de Russie se présen-

tait avec trois personnes: Igor Kazakov, Haut spécialiste du Comité de défense (faisant par ailleurs office de traducteur), Vilis Loudbarj, Chef de brigade défense civile et Aléxandre Chirchov, colonel d'EM des Forces de défense civile; la Tunisie avait délégué Moktar Hosni, Commandant de la PCi, le Bénin: Jonas Houansou, Commandant gr national des sapeurs-pompiers, le Burkina Faso: Tiendrebeogo Sibnoaga, Directeur général PCi et la Mauritanie était représentée par Yahy Ould Abdallahi Mohamed, Contrôleur PCi (en liaison avec les sapeurs-pompiers).

Plusieurs autres représentants annoncés: Sénégal, Gabon, Rwanda, n'ont pu rejoindre Gollion pour des raisons financières. Il faut préciser aussi que le cours n'était pas gratuit puisqu'il aura coûté Fr. 1500.- par personne, nourri, logé et instruit. Ces coûts de formation étant pris entièrement en charge par l'OIPC.



S. Znaidi, Secrétaire général OIPC: «La réponse positive du Gouvernement vaudois témoigne de l'intérêt que la Suisse porte à l'aide humanitaire...»

Le logement était assuré dans le CCI lui-même. Il restera, selon les sept participants, un moment de très grande convivialité.

Changement de programme

Dès lors, il ne s'agissait plus de former des personnes à la conduite de détachement, tel que le prévoyait le programme initial, mais bien de leur donner une information détaillée sur notre organisation, allant du domaine de la protection atomique et chimique à la gestion d'un poste de commandement, en passant par la conception helvétique de dégagement de personnes ensevelies.

Le cours lui-même a été complété par des visites effectuées auprès des corps de pompiers de Lausanne, du corps de l'Aéroport de Genève et d'Yverdon, ainsi que différentes entreprises pour connaître leur système de sécurité.

Comparaison n'est pas raison

Si le coût de la protection civile peut paraître cher à nos citoyens (quelque Fr. 100.- par habitant), il ne choque pas outre mesure les hôtes de notre pays.

Lors de la conférence de presse ils se montreront plutôt admiratifs du système de protection mis en place en Suisse. Pour le Haut responsable russe, Igor Kazakov, c'est la protection atomique (les abris et le système d'alarme qui l'accompagne de la population) qui lui paraît impressionnante. Tout un symbole pour cette délégation, si l'on songe aux risques que font courir à la population (et au reste du monde!) les centrales de l'ex-Union soviétique.

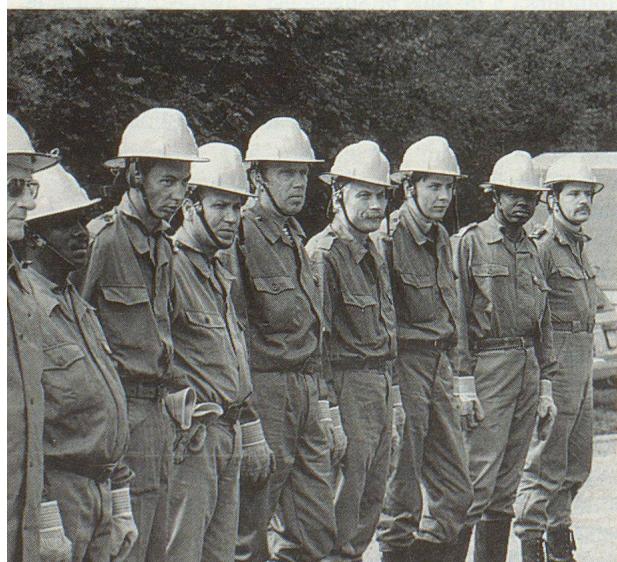
Tous les représentants des différents pays évoqueront leur système. Car, aussi étonnant que cela paraisse, tous disposent de services d'aide en cas de catastrophes dans leur pays, même si ceux-ci ne sont pas forcément bien développés. A titre d'exemple, le Burkina Faso, dont le représentant T. Sibnoaga est chargé de la mise en place du réseau national d'aide ne dispose que de Fr. 300 000.- pour environ neuf millions d'habitants. Chacun relèvera aussi que tout ce qu'ils auront vécu en Suisse n'est pas forcément applicable en l'état dans leur propre organisation, mais beaucoup d'éléments sont adaptables.

En définitive, les participants se montreront enchantés de ces trois semaines au cours desquelles ils auront pu échanger des informations, non seulement sur le système suisse, qui reste une référence quasi inaccessible pour beaucoup, mais encore entre leur propre organisation. □



Toute formation commence en «classe».

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



Entre deux instructeurs, de gauche à droite: Jonas, Bénin, Yahy, Mauritanie, Hosni, Tunisie, Aléxandre, Igor et Villis, Russie, Tiendrebeogo, Burkina Faso.

L'OPC de Lancy**Rapport de l'OPC de Lancy**

rm. Plus de deux cents personnes, cadres et membres de la PCi du Grand Lancy ont assisté au rapport de l'OPC organisé dans l'aula de l'école «en Sauvy». Parmi les nombreuses personnalités, on notait la présence de Claude Hägi, conseiller d'Etat, J.-P. Cherix, Directeur de la Sécurité, G. Wicky, du Service cantonal, Marco Föllmi, conseiller administratif de Lancy, délégué à la PCi.

La Ville de Lancy, ou encore le Grand Lancy, abrite une population de 23000 habitants. C'est la troisième ville du canton et la sixième de Suisse romande. Elle est structurée en quatre quartiers (en fonction de la réforme 95). Le 99% de la population trouve place dans des abris. C'est aussi une des quatre communes indépendantes du Canton, c'est-à-dire non régionalisée. Ce qui lui donne son côté un peu individualiste, volontiers «frondeur» comme l'avoue son Chef local Daniel Rohrbach.

Les quatre quartiers sont munis de construction mais, selon le Chef de l'OPC Daniel Rohrbach: «Le poste de commandement souffre de son âge en donnant des signes de fatigue sur le plan de l'étanchéité.» Quant au matériel et aux sirènes, il manque peu pour atteindre le 100%. Quant aux quartiers à proprement parler, ils sont divisés en fonction de frontières «naturelles» qui sont l'axe Pont-Buttin et Avenue des communes réunies et l'autre par la rivière l'Aire.

La PCi comptait, selon l'ancienne formule, 1600 personnes; selon les nouvelles prescriptions il y aura une baisse d'effectif qui ramènera le chiffre à quelque 900 personnes. Ramené aux chiffres réels, soit aux personnes formées, le chiffre sera de 500 personnes dans la nouvelle structure. Quant aux cadres, ils représentent le 80% de l'effectif normal.

Les constats du Chef local

Le nombre de personnes présentes à ce rapport montre, à l'évidence, que la PCi de



Claude Hägi, conseiller d'Etat: «Le film de l'OPC montre non seulement une réforme de la PCi mais une véritable révolution.»

Daniel Rohrbach transmet les clés de Lancy à D. Fleck, adjoint CL et à P.-A. Bise, nouveau CL.



Lancy est parfaitement intégrée à la vie de la Commune. Les nombreux exercices effectués par la PCi, en collaboration avec les différents services, voire en collaboration avec d'autres partenaires lui ont insufflé un dynamisme et une cohésion peu commune. Cette situation particulière a fait, selon D. Rohrbach, que Lancy s'est parfois écartée de certaines directives émises par le canton et la Confédération, sans toutefois nuire à l'efficacité de l'organisme.

Pour Didier Fleck, CS rens, même si la commune ne peut plus organiser d'exercices à proprement parler, la direction locale a bien l'intention de poursuivre l'entraînement du travail en état-major afin de conserver l'efficacité des organismes de commandement.

La sécurité dans la commune

Pour Marco Föllmi, la récente catastrophe de Brigue doit inciter les responsables à réfléchir sur la sécurité au sein de la commune. «C'est bel et bien au travers d'une catastrophe comme celle-ci, souligne Föllmi, que nous devons nous poser les questions fondamentales du comment, quand et avec quoi intervenir.» Pour le délégué à la PCi de Lancy, les trois mots clés de la sécurité sont: simplicité, rapidité et coopération.

«C'est ainsi, souligne Föllmi, que j'ai décidé de convoquer nos différents partenaires: les sapeurs-pompiers, la PCi, le corps des sauveteurs auxiliaires, les sapeurs-pompiers, le service de police municipal, le service des parcs et promenades pour débattre ensemble des moyens à trouver pour répondre aux mots clés ci-dessus et résoudre les problèmes d'intervention.» Ce concept communal de sécurité est actuellement en développement et va aboutir sous peu par la signature d'une convention d'intervention liant tous les partenaires.

Claude Hägi «impressionné»!

Dans son intervention, le conseiller d'Etat Hägi s'est déclaré impressionné par l'importance de l'Assemblée et avoue n'avoir jamais vu une commune du canton organiser une manifestation autour de sa PCi, qui réunit autant de monde. «J'étais pourtant averti du fait que la PCi de Lancy ne ressemblait à aucune autre.»

Claude Hägi se félicite de la progression de l'institution PCi montrée dans le nouveau film de l'OPC consacré à la réforme 95. «C'est une progression formidable de la PCi fédérale par rapport à ce qu'elle était il y a encore peu de temps, poursuit Hägi, et il me semble, en toute modestie, que Genève n'est pas tout à fait étrangère à ce changement. Ce film montre aussi que la

Confédération a enfin compris; ce n'est pas seulement une réforme, c'est une véritable révolution.»

Passation de pouvoir

Après dix ans passés à la PCi en tant que Chef local, Daniel Rohrbach a décidé de passer la main. Cela correspond au nombre d'années qu'il s'était fixé dès le départ. Il restera dans la mémoire de chacun car il aura su créer, souligne Marco Föllmi, une véritable équipe autour de lui. Quant à sa cravate verte, signe distinctif qu'il arborait lorsqu'un exercice s'était bien déroulé, elle restera dans les annales.

Pour lui succéder, le conseil administratif a nommé Pierre-André Bise actuel chef de l'Office communal et son suppléant sera Didier Fleck. □

On coupe le ruban

On inaugure à Gollion

rm. C'est en présence du Président du Conseil d'Etat Pierre Duvoisin et de très nombreuses personnalités (quelque deux cents personnes): préfets, syndics, représentants des Autorités communales qu'a eu lieu l'inauguration du CRIN (Centre régional d'instruction du Nord vaudois). Cette manifestation a été suivie d'une journée porte ouverte en forme de fête populaire, le dimanche suivant.

L'inauguration officielle a vu Pierre Duvoisin couper le ruban en compagnie de l'architecte Jean Nicollier, de Michel Buttin, Chef du SCPCi et du syndic de Gollion.

Dans son allocution Pierre Duvoisin a rappelé combien la réorientation de la mission de la PCi est une nécessité. De plus, il s'est réjoui de la réelle coordination qui s'organise avec l'ensemble des partenaires (sapeurs-pompiers, samaritains).

La PCi vaudoise est forte de 30000 personnes, mais Pierre Duvoisin pense qu'il n'est pas nécessaire que ce fort contingent de personnes soient toutes entraînées, équipées et efficace, à la seconde. «Au contraire, poursuit P. Duvoisin, parmi ces 30000 personnes un certain nombre que l'on peut quantifier à cinq ou six mille pour le canton, seront appelées à former le contingent des cadres et des spécialistes dont nous avons besoin.»

Conscient de la diminution des effectifs qu'entraînera l'introduction de la réforme 95, P. Duvoisin est d'avis que la PCi sera suréquipée en matière de lieux d'instruc-

tion. Il a donc demandé au Conseil d'Etat l'autorisation d'étudier le transfert du service de la protection civile à Gollion. Pour lui, un quart de million pourra être économisé chaque année en frais de location par ce simple transfert.

Quant à Michel Buttin, Chef du SCPCi, il s'est attaché à démontrer les nouveautés de la PCi vaudoise dans différents domaines. Un effort particulier sera fait en direction des communes par la publication d'un catalogue leur donnant des indications précises sur les prestations que peut fournir la PCi (environnement, social, urbanisme, construction, etc.)

Michel Buttin a mis également l'accent sur le développement de la collaboration sapeurs-pompiers/protection civile afin de proposer un mode de collaboration concret lors de sinistre ou de catastrophe. Différentes informations ont également été données pour montrer les changements qui vont intervenir dans l'instruction (diminution du nombre de jours par la concentration et la simplification de la matière, etc.).

Le dernier élément étant celui de l'intérêt que porte la PCi au grand public. En effet,

**Pierre Duvoisin,
Président
du Conseil d'Etat:
«Je me réjouis
de la coordination
qui se développe
avec l'ensemble
de nos
partenaires...»**



dès 1994, des cours seront organisés à l'intention du grand public, pour un prix modéré.

Intéressante démonstration

La cérémonie d'inauguration a été suivie d'un exercice destiné à démontrer la réalité de la collaboration entre les sapeurs-pompiers, les chiens de catastrophes et la protection civile.

Belle démonstration d'ailleurs, commentée en direct, pour que le public puisse suivre les différentes phases de l'intervention des partenaires engagés sur un sinistre.

Fête à Gollion

Le dimanche suivant ce ne sont pas moins de mille personnes qui ont profité de la journée portes ouvertes, organisée dans le cadre de l'inauguration des nouveaux locaux d'instruction du Nord vaudois.

Des animations et autres concours ont été mis sur pied aussi bien pour les petits que pour les grands.

La visite des abris aménagés et de l'hôpital de secours souterrain était aussi au programme, comme la présentation du matériel de protection civile qui sera en usage dès 1995.

Des démonstrations de sauvetage, organisées en collaboration avec d'autres corps d'intervention (samaritains, chiens de catastrophes et sapeurs-pompiers) ont permis au visiteur dominical de se familiariser avec le visage de la «nouvelle protection civile vaudoise». □



Le ruban est coupé! De gauche à droite Jean Nicollier, architecte, Michel Buttin, Chef SCPCi, Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat et le syndic de Gollion.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Un parc aux biches**Parc aux biches, sentier et EMS**

rm. L'OPC de Villars-sur-Glâne s'était fixé pour objectif, dans le cadre de son exercice annuel, de construire un parc aux biches, de rénover un sentier à Rossens et d'animer avec son équipe sanitaire l'EMS de Villars-sur-Glâne.

Tout a commencé par un legs d'un pensionnaire du home médicalisé des Martinets. Lors de son décès cette généreuse personne a fait don d'une somme de Fr. 20.000.— pour réaliser une sorte de «rêve»: créer un enclos pour des cervidés sur le terrain de trois mille mètres carrés jouxtant la terrasse de l'EMS.

Le directeur de l'établissement, H. Jordan, C de section à l'OPC de Villars-sur-Glâne sollicite l'aide de la PCi de sa Commune. En effet, pour importante que soit la somme mise à disposition, elle ne suffira pas à réaliser une dernière volonté. Par contre, si la PCi se charge des travaux d'édification, tout devient possible. Germain Chassot, chef local, inscrit cet objectif dans le cadre du prochain exercice, le temps de réunir les autorisations nécessaires, faire les plans, faire la mise à l'enquête et obtenir l'accord des Autorités.

On met une cinquantaine d'hommes sur pied, dont une partie de professionnels de la construction, le matériel est acquis, un trax est mis à disposition pour créer un talus artificiel. En quatre jours, malgré la pluie et la boue, l'enclos est réalisé, ainsi que la cabane faite de poutres et de lames, destinée à accueillir les biches. On y intègre même une «nurserie» pour les futures naissances.

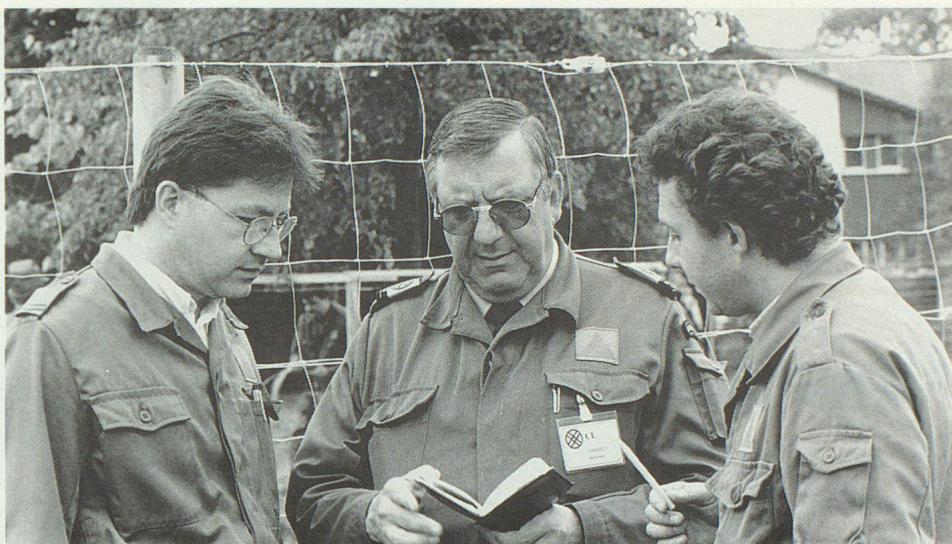
Enthousiasmés par ce travail, non seulement les hommes engagés dressent les treillis autour du terrain, mais trouvent encore le temps d'arboriser le terrain, d'aller une allée et empêtrer un chemin.

Quant aux pensionnaires de l'EMS, ils sont ravis. Cela créera une attraction naturelle et amènera un surcroît de vie par les visites que les enfants du village ne manqueront pas de faire, sans compter un rapprochement entre jeunes et moins jeunes.

Au service des personnes âgées

Pour la seconde fois, les sanitaires se sont mis au service du home médicalisé des Martinets. Cette fois, non plus pour deux jours, mais pour quatre.

Pour les vingt-quatre sanitaires engagés, ce fut une riche expérience sur le plan hu-



De gauche à droite: H. Jordan, dir. de l'EMS, G. Chassot, CL, J.-F. Thilo, C llôt
«Les délais sont tenus; ouf!»



Une vue partielle de l'enclos.



Les hommes fixent les derniers grillages de protection.



De gauche à droite: J. Collaud, V. Aebi, J.-M. Aebischer, S. Ruch, M^{mes} Juriens et Schuwey.

main. En effet, même si leur mission est limitée dans le sens où il s'agit surtout de décharger le personnel médical en faisant les lits, en déplaçant des malades et en aidant les personnes âgées à prendre leur

repas, elle leur aura permis de parfaire leur approche du troisième âge.

Parmi les temps forts, qui resteront marqués dans les esprits des participants, la visite du Musée gruérien, l'organisation

d'un anniversaire et d'interminables parties de cartes avec les pensionnaires.

Des «Cases» à «l'Onlion»...

Pour vingt-cinq autres membres de la PCi de Villars-sur-Glâne, la mission se déroulait entièrement sur la commune de Rossens. Il s'agissait, ni plus ni moins, que de remettre en état et de baliser un chemin pédestre de huit kilomètres.

Ce chemin, serpentant à travers champs, forêt et collines, conduit du terrain de football des Cases jusqu'à l'Onlion, en passant par Illens et ses ruines moyenâgeuses.

Cela signifiait aussi: planter une quarantaine de poteaux de signalisation; installer six portes, d'une pâture à l'autre; élaguer et débroussailler là où cela était nécessaire.

Cet exercice aura duré quatre jours, sous la pluie et dans le froid, mais tous les participants sont enchantés du travail réalisé pour le bien de la communauté. Même l'équipe de cuisine a dû réaliser des prouesses afin que chacun mange chaud et à sa faim, y compris l'équipe de Rossens. □

Les moyens engagés

Opération «bric-à-bois»

rm. Les intempéries des 24 et 25 septembre 1993 dans le Haut-Valais ont chargé le Rhône d'une quantité de bois estimée à 10 000 m³. Cette masse de bois de toutes tailles ainsi que d'autres déchets constituent une menace pour la navigation, les installations sur la rive et pourrait avoir un effet néfaste sur la réserve des Grangettes. Le Service des eaux et de la protection de l'environnement (SEPE) a entrepris la récupération des troncs à l'embouchure du Rhône tout en maintenant une liaison avec le sous-préfet de Thonon.

Comme on peut bien le penser, une telle masse de bois, soumise de surcroît aux effets des vents et courants de la région de Villeneuve, nécessite l'intervention de moyens importants.

Le SEPE et la Défense civile par l'intermédiaire de son commissaire J.-M. Falconnier ont immédiatement entrepris une planification des travaux et pris les premières mesures. Au niveau de l'engagement, celle-ci regroupait, sous la houlette de J.-C. Mégroz du SEPE, des moyens privés (Saggrave, entrepreneurs), la protection civile, l'armée par l'intermédiaire de sections de pontonniers-navigateurs d'une école de

J.-C. Mégroz,
Chef de
l'intervention,
visite
les chantiers...

recrue et d'un bataillon de génie en cours de répétition.

Tout le personnel intervenant, ainsi qu'une partie de la troupe, était nourri par l'équipe de cuisine de la PCi de Villeneuve, dans ses locaux. Par ailleurs, l'ER logeait également dans les abris de la PCi de Villeneuve.

Le matériel

Il est évident que pour traiter, en tout cas dans un premier temps, une masse pareille de bois, il était nécessaire de disposer de moyens de récupération, tant sur le



PHOTOS: RVM-INFO, PULY

lac qu'à terre, importants. Les chalands de la Saggrave et de Guex auront joué un rôle essentiel sur le lac, grâce à leurs grues montées sur les embarcations.

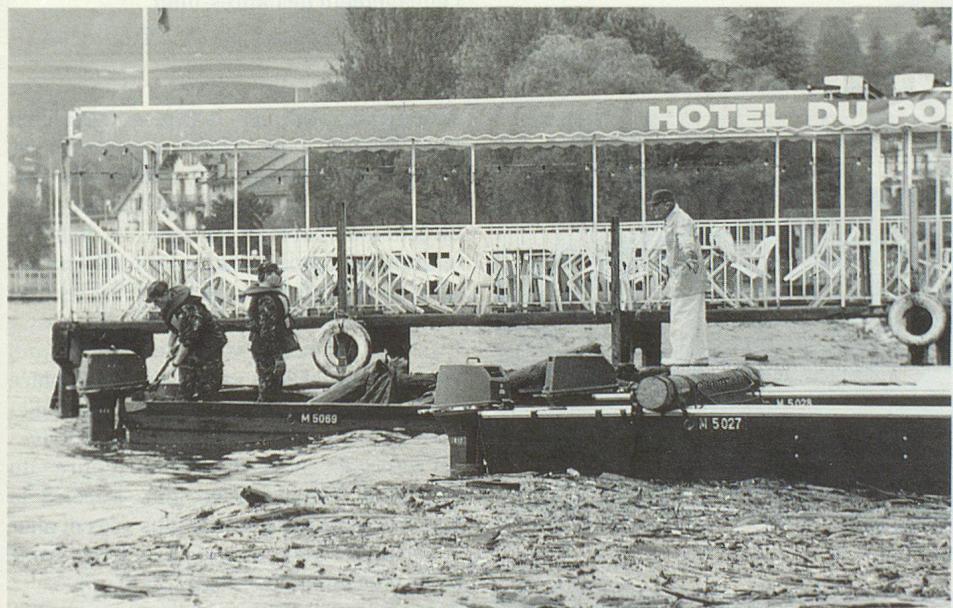
Quant aux embarcations des pontonniers, elles auront servi de moyens d'intervention rapide dans des zones où leur faible tirant d'eau les rendaient particulièrement efficaces.

Des camions, bennes, pelles-rétro et divers engins ont été loués à des entreprises privées pour compléter le dispositif.

Tous ces moyens répondaient à un objectif précis qui était celui de débarrasser le lac et ses rives de toute accumulation impor-



Au PC d'engagement, Michel Roland fait le point avec Armande Rochat, CL d'Aigle...



Des pontonniers ramènent au bord le bois récolté au large...



Le chaland «Jolimont» en travail au large du Bouveret...

tante, mais sans faire de pharmacie pour ce qu'on pourrait appeler le petit-bois.

La PCi mise sur pied

Dès le vendredi 29.9.1993, la PCi de Villeneuve engageait 25 personnes, bientôt renforcée par d'autres communes, selon un système de tournus: Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Aigle, avec un contingent de 10 à 25 personnes par commune, en fonction du déroulement des opérations et de l'urgence de certaines tâches.

Il faut aussi préciser qu'une priorité avait été mise pour l'engagement de personnes momentanément sans emploi, mais incorporées dans la PCi.

Quant au PC d'engagement, il était installé au CRIE à Villeneuve et fonctionnait avec l'appui des cadres et du personnel de la protection civile d'Aigle.

Une journée avec la PCi

Le 8 octobre à 7 h 30, réunion des partenaires pour décider des actions prioritaires de la journée, sur la base de la planification du soir précédent, et en fonction de la situation météo prévue par Cointrin. A ce jour, et selon le tableau journalier, quelque 8463 m³ ont été ramassés.

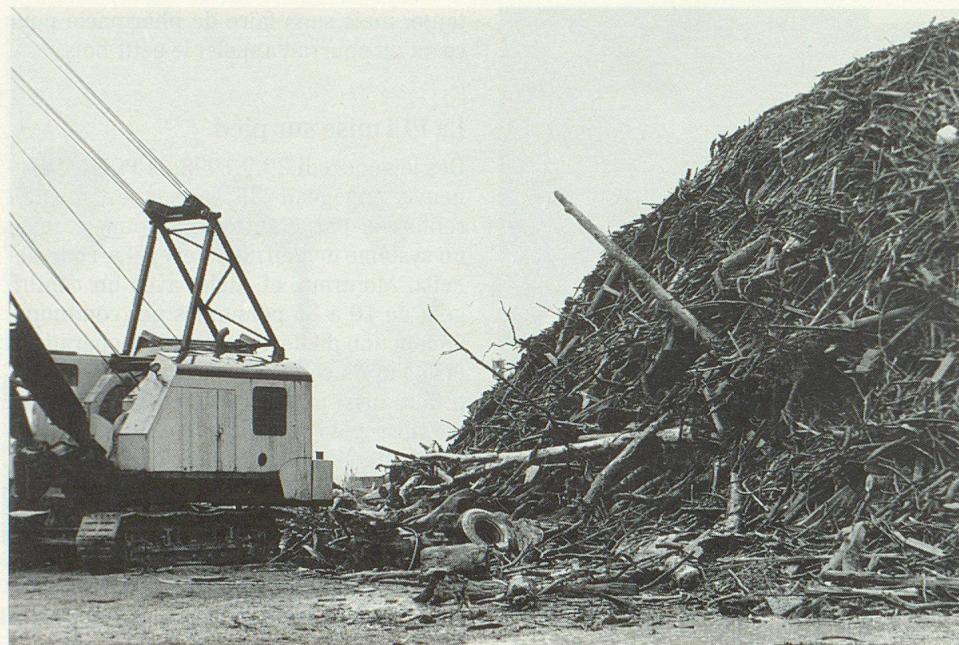
Chacun des partenaires reçoit sa mission pour la journée et hop, exécution!

Pour J.C. Mégroz, il a programmé encore une sortie en hélicoptère (à condition que le temps se dégage) de façon à faire le point de la situation, en survolant la côte suisse et française.

Pour situer le problème, J.-C. Mégroz tient à expliquer: «Tout le problème se résume à un contrôle serré de la météo. En effet, Villeneuve bénéficie d'un microclimat, avec des vents souvent capricieux en force et en direction. Par exemple, celui qui descend de la Pointe de Jaman, ensuite il y a une sorte de vent, du fœhn et à quelques kilomètres de là, à Montreux et au même moment, les vents ne soufflent pas forcément dans la même direction et avec la même force.» Aujourd'hui, les efforts se porteront donc sur la région du château de Chillon, Veytaux et Villeneuve. Mais il s'agira surtout de ramasser les gros troncs.

Par contre tout le gros du travail se situe sur l'embouchure, le Vieux-Rhône, et il y a là encore de quoi s'occuper pour bien quelques jours. Un certain nombre de troncs se sont suffisamment imbibés d'eau pour couler. Par contre, ce qui peut encore présenter des dangers, ce sont les troncs émergeant encore à peine de la surface.

Pour J.-C. Mégroz, il est difficile de vendre le bois, dans la mesure où cette masse pourrait influencer fortement les cours.



Les 6400 m³ de bois du Bouveret...



Les 2000 m³ de Villeneuve...



La réunion de 16 h, de gauche à droite: J.-L. Verly, insp. SCPCi, M. Beaud, Montreux, Cl. Duport, CL Villeneuve, M. Roland, Aigle, J.-C. Mégruz et Armande Rochat.

Pour l'instant il a seulement été décidé de déchiqueter le bois pour en faire des copeaux. Une partie pourrait ainsi être répartie dans l'ensemble de la Suisse romande pour la mettre par exemple sur des chemins forestiers.

En ce qui concerne les roselières des Grangettes, Mégruz pense que le danger n'est plus aussi gros. Le bois que l'on n'arriverait pas à évacuer se décomposerait et formerait un humus plutôt intéressant pour la flore. «Quant à la collaboration développée notamment avec la PCi, poursuit Mégruz, on se rend compte que si l'encadrement est bon cela se passe très bien; et il l'est en règle générale. Mais il faut surtout souligner que la coordination des actions est absolument essentielle et que le commandement ne doit reposer que sur une seule tête.»

A midi, peu après le repas, on refait le point de façon à pouvoir modifier encore l'engagement de l'après-midi.

Sur place...

Aux Grangettes, les hommes travaillent sous la pluie, dans la boue ou encore avec de l'eau à mi-cuisse. Les nacelles de l'armée amènent le bois repéré au large en direction du bord. Là les hommes de la PCi le tirent au bord. Lorsque c'est nécessaire, une grue grappin charge les troncs les plus lourds directement sur les camions.

C'est un ballet incessant de camions qui vont décharger leur cargaison sur la place prévue près du port plaisancier de Villeneuve.

En ce qui concerne l'embouchure du Rhône, il est décidé de faire appel à la Sagrave pour ramasser le plus gros et aller le décharger au Bouveret, là où se trouve le tas le plus impressionnant (6000 m³).

A 16 h, rapport de coordination, chacun des partenaires fait le point sur son action et donne l'estimation du bois ramassé sur les différents chantiers (aujourd'hui environ 700 m³). Des dispositions sont prises pour le lendemain. J.-C. Mégruz donne les indications de la dérive de certains tas repérés par le survol en hélicoptère des différentes zones.

Dans les locaux, on croise des hommes, tant de la PCi que de l'armée, fatigués, trempés jusqu'aux os pour certains.

C'est ainsi que se déroulent les journées depuis tantôt trois semaines dans la région de Villeneuve. □